



Communiqué

Pour diffusion immédiate

LA VILLE LÈVE LE MORATOIRE SUR LES PROJETS DE CONSTRUCTION

La Prairie, le 18 septembre 2024 – C'est avec enthousiasme que la Ville annonce la levée du moratoire sur les projets de construction, deux ans après sa mise en place. Les élus ont adopté une résolution en ce sens hier soir, lors de la séance du conseil municipal.

« La levée du moratoire est une étape importante pour l'avenir de La Prairie. Au nom des membres du conseil, je tiens à remercier les équipes municipales pour leur travail acharné et leur expertise tout au long du processus. Leur dévouement nous a permis de trouver des solutions durables qui permettront de concilier la croissance de la ville avec la protection de l'environnement », a déclaré le maire Frédéric Galantai.

Un rappel des faits

Au printemps 2022, un rapport d'ingénieurs révèle que la capacité du réseau d'égout municipal a atteint sa limite, posant un risque de déversements d'eaux usées non traitées dans le fleuve Saint-Laurent par temps sec. Afin de prévenir une telle situation, la Ville adopte un règlement de contrôle intérimaire interdisant toute nouvelle construction qui augmenterait le débit dans le réseau. Elle réalise par la suite plusieurs études pour identifier des mesures correctives à apporter à court, moyen et long terme.

À l'automne 2023, la Ville identifie une solution technique, pour laquelle le gouvernement du Québec approuve la mise en œuvre en mai 2024.

Un développement responsable

Afin d'assurer un développement urbain harmonieux et de financer les infrastructures nécessaires à la croissance de la ville, un règlement sur les redevances versées par les promoteurs a été mis en place en juillet dernier.

Un webinaire explicatif

Pour en savoir plus sur ce dossier complexe, la Ville vous invite à visionner son webinaire *Comprendre le moratoire sur les projets de construction* : <https://www.ville.laprairie.qc.ca/moratoire>.

À propos de La Prairie

Stratégiquement située sur la Rive-Sud, La Prairie est une ville effervescente où il fait bon vivre. Dynamique grâce à ses nombreuses activités culturelles, sportives et de loisir, elle offre un milieu de vie propice à l'épanouissement

de ses résidents. Son site patrimonial déclaré, sa proximité avec le fleuve Saint-Laurent et la rivière Saint-Jacques de même que ses nombreux espaces verts constituent une richesse à découvrir et... redécouvrir!

— 30 —

Source :

Service des communications

Ville de La Prairie | 450 444-6635 | communications@ville.laprairie.qc.ca